

★ LA PRIERE ★

أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

A'ouzou Billâbi minach'chaytânir'radjîme
Bismillâhir'Rahmanir'Rahîme

قُلْ لِعِبَادِيَ الَّذِينَ آمَنُوا يُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُنْفِقُوا مِمَّا رَزَقْنَاهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً مِّن قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ يَوْمٌ لَا بَيْعُ فِيهِ وَلَا خِلَالٌ

— Qoul : li ibâdîyal'lezîna âmenou youqîmouç'çalâta wa younfîqou mim'mâ razag'nâboum sir'rane wa alâ niyatane mine qabli an ya'tiya yawmoune lâ bay'oune fihi wa lâ kbilâlounne.

— Dis à Mes Serviteurs qui croient en Moi, d'observer la prière et de faire discrètement et publiquement l'aumône sur les biens qu'ils tiennent de Nos Mains (celles de DIEU), avant que ne vienne le jour, où Toute transaction, Toute amitié seront bannies. (**sourate 14, verset 31**)

إِنِّي أَنَا اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدْنِي وَأَقِمِ الصَّلَاةَ لِذِكْرِي

— Innant Anal'Lâbou, lâ ilâha illâ Anâ ; fa'boud-ni wa aqimiç'çalâta li zikrî.

— JE suis DIEU, en Vérité. Il n'y a pas d'autre DIEU que MOI ! Adore-MOI ! Accomplis la prière pour M'avoir présent en ta pensée ! (**sourate 20, verset 14**)

La Tradition musulmane a institué cinq prières journalières, rituel, fait à des moments déterminés. Ceux-ci sont fixés d'après la position du soleil.

On observe ainsi :

- la prière de l'aurore : **“Soubh”** (2 Rakas)
- la prière du milieu du jour (après le passage du soleil au méridien) : **“Zohr”** (4 Rakas)
- celle du milieu de l'après-midi : **“Asr”** (4 Rakas)
- la prière du crépuscule : **“Magrib”** (3 Rakas)
- et enfin celle du soir : **“Ich'cha”** (4 Rakas + 3 nâfilas **“Safâ et Witr”**)

Le croyant musulman peut satisfaire à l'obligation de la prière rituelle n'importe où, à condition que le sol sur lequel il se prosterne soit pur.

ALLAH (que Son Nom soit Exalté) dit dans le Saint-Coran :

وَاللَّهُ جَعَلَ لَكُمُ الْأَرْضَ بِسَاطًا

— *Wal'Lâbou dja-ala lakoumoul arda bisâtane.*

— *DIEU pour vous, étendit la terre en Tapis. (sourate 71, verset 19)*

Le Prophète (PSL) dit dans un hadith :

جُعِلَتْ لِيَ الْأَرْضُ كُلُّهَا مَسْجِدًا وَطَهُورًا

— *Djou-ila liyal ardou koullahâ lî masjidane wa tabôûrane.*

— *DIEU a fait de la terre une mosquée pour toute ma communauté. (Rapporté par Bokhâri et Tirmizi)*

LES PREMIÈRES CONDITIONS

- o 0 o -

- 1°) — **L'ISLAM** (ou soumission aux décrets de **DIEU** (Gloire à Lui).
- 2°) — **La majorité** : la prière n'est pas obligatoire chez l'enfant mineur, seulement il doit recevoir, à l'âge de 7 ans, l'ordre de faire la prière, à 10 ans y être contraint .
- 3°) — **La raison** : la prière n'est pas obligatoire pour le malade mental.
- 4°) — **L'exécution de la prière dans son heure d'élection** et non avant
- 5°) — **Que l'appel de l'Apôtre** (Sur Lui la Paix et le Salut) **soit parvenu** à l'individu en question.

QU'EST CE QUI REND VALIDE UNE PRIÈRE ?

- a — La purification mineure et majeure du corps.
- b — La purification du corps, des habits et de l'endroit choisi pour la prière.
- c — **Cacher sa nudité (Al-Awra)**. Pour l'homme, il s'agit de la partie du corps comprise entre le nombril et les genoux. Chez la femme, c'est tout le corps excepté le visage et les deux (2) paumes des deux mains.
- d — S'orienter vers la **Kaaba** (Mecque).
- e — Abandonner toute parole ou tout acte superflu, désacralisant dans la prière.

LES ACTES OBLIGATOIRES

- **L'intention** dans la prière visée, c'est à dire celle pour laquelle le fidèle a formulé l'intention de s'en acquitter soit une présence dans l'heure de laquelle il se trouve, soit une sorte de réparation ou simplement surrétogatoire qu'il paie.
- **La position debout** pour l'acte de la prière. Le Prophète (Paix Sur Lui) a recommandé de prier debout, si cela est impossible, le faire assis ou couché. La prière de celui qui la fait assis étant donné qu'il peut le faire debout n'est pas agréée.
- **Le Takbir** ou Introduction à la prière qui consiste à dire *Allâbou Akbar* (**DIEU est Grand**).
- **La Récitation de la FATIHA.**
- **Le Redressement de la tête** après l'inclination (Roukoû).
- **La Pause** après l'inclination (Roukoû) et la prosternation (Soudjoûd).
- **La Salutation finale** qui consiste à dire à droite puis à gauche : que le Salut soit sur vous (*As'Salâ mou Aleykoul*).
- **L'Agencement** des différentes pratiques entre elles.

CE QU'IL FAUT EVITER DE FAIRE PENDANT LA PRIERE

- Faire acte d'ostentation.
- Tout ce qui peut perturber le recueillement. (écouter la radio, jeter des regards furtifs autour de soi etc.)
- Porter les mains sur ses hanches.
- Se peigner les cheveux, retourner ses habits ou jouer avec ses mains.

LES ACTES PERMIS DURANT LA PRIERE

- ⇨ Le Rajustement du port vestimentaire (Habits).
- ⇨ Toussoter (si on est obligé de le faire)
- ⇨ Empêcher quelqu'un de passer devant vous.
- ⇨ Se faire remplacer si on est l'imam par un des fidèles (en cas d'empêchement : maladie, perte de mémoire etc...)
- ⇨ Si l'imam oublie un verset coranique, le lui rappeler en disant : "*Soub'hanallâh*" (Gloire à **DIEU**).
- ⇨ Bailler en mettant la main sur la bouche.
- ⇨ Ecarter une chose vous menaçant (Serpent venimeux, scorpions, lions etc...)
- ⇨ Se gratter si la démangeaison devient insoutenable, sauf en ce qui concerne les parties intimes (au risque d'annuler la prière).
- ⇨ Faire signe de la main à celui qui vous salue.

LES ACTES QUI ANNULENT LA PRIERE

- Manquer d'accomplir un acte important de la prière sans le réparer pendant ou après ladite prière et cela, dans le délai imparti à cet office.
- Manger ou boire (sucrer un bonbon, mâcher du chewing-gum etc...)
- Parler dans la prière, sauf pour la réparation d'une omission (il s'agit du Tasbih "*Soub'hanallâb*" si l'imam a commis une erreur).
- Rire aux éclats annule la prière (mais non le sourire).
- Faire des gestes ou dire des paroles qui n'ont rien à voir avec la prière.

COMMENT REPARER UNE PRIERE

- Si on ajoute une Raka ou une prosternation (Soudjoûd), on doit se rattraper par **deux prosternations (Soudjoûd) après la salutation finale** avant de refaire le tachahoud puis terminer avec la salutation finale.
- Celui qui omet le Tachahoud de la deuxième Raka et qui se le rappelle en se relevant (lorsque ses deux mains et ses genoux se sont totalement détachés du sol), doit nécessairement faire **deux prosternations (Soudjoûd) avant la salutation finale**.
- Celui qui dit la salutation finale "*As'Salâmour Aleykour*" avant la fin de la prière, doit réparer aussitôt. Il parachève la prière et fait **deux prosternations après la salutation finale**.

L'APPEL A LA PRIERE

(Al Azâne) (الْأَذَانُ)

Abd-Allah Ibn Omar, rapporte-t-on a dit :

*“Au début de leur arrivée à Médine, les Musulmans se réunissaient et s’indiquaient entre eux le moment de la prière sans qu’on les y appelât. Un jour, comme on s’entretenait à ce sujet, un des fidèles dit : Servez-vous d’une cloche pareille à celles des chrétiens. Non, dit un autre, employez une trompette pareille à la corne dont les Juifs font usage. Pourquoi demanda Omar, ne chargerez-vous pas un homme d’entre vous de faire l’appel à la prière ? Là-dessus, l’Envoyé dit à Bilal : **Ô ! Bilal, lève-toi et appelle à la prière**”.*

Voilà l’historique de cet appel à la prière dite “Azâne”.

Selon d’authentiques hadiths rapportés par **Ahmad, Abou Dâoûd** et autres, un compagnon nommé **Abdallah Ibn Zaïdil Ansârî** vit en songe un Ange qui lui enseigna l’appel à la prière.

Il en informa **l’Envoyé** (Paix Sur Lui), le songe s’avéra conforme à sa révélation et depuis ce temps, **l’Azâne** s’applique dans tous les pays musulmans et se révèle comme un signe de ralliement à la cause de **DIEU**,

à l'intimité avec Lui (Loué Soit-Il). Il indique l'avènement de la prière. C'est une pratique usuelle pour les prières obligatoires, non pour les surrétrogatoires.

Elle s'ordonne comme suit :

Pour être Muezzin, il faut :

- 1°) — Etre Musulman, (l'appel du **Kafir**, l'incroyant n'est pas valable).
- 2°) — Etre de sexe masculin (l'appel de la femme ou de l'hermaphrodite n'est pas valable).
- 3°) — Etre sain d'esprit (l'appel d'un fou n'est pas valable).
- 4°) — La validité de l'**Azâne** (l'appel) devient totale au moment de l'avènement de l'heure de la prière.



Ce Document vous a été offert

GRACIEUSEMENT

par la Société **EXCAF Editions.**

Il ne peut être en aucun cas **VENDU**

L'APPEL A LA PRIERE (AL AZÂNE)

DIEU est Grand (2 fois) (à haute voix)	<i>Allâhou Akbar</i> (2 fois)	الله أكبر الله أكبر
J'atteste qu'il n'y a de DIEU que DIEU (2 fois) (à voix basse)	<i>Ach badou ane lâ ilâba illa llâh</i> (2 fois)	أشهد أن لا إله إلا الله أشهد أن لا إله إلا الله
J'atteste que Mouhammad est le Messager d'Allah (2 fois) (à voix basse)	<i>Ach badou anna Mouhammadar Rasoûlou llâh</i> (2 fois)	أشهد أن محمدا رسول الله (مَرَّتَانِ)
J'atteste qu'il n'y a de DIEU que DIEU (2 fois) (à voix haute)	<i>Ach badou ane lâ ilâba illa llâh</i> (2 fois)	أشهد أن لا إله إلا الله أشهد أن لا إله إلا الله
J'atteste que Mouhammad est le Messager d'Allah (à voix haute) (2 fois)	<i>Ach badou ana Mouhammadar Rasoû loullâh</i> (2 fois)	أشهد أن محمدا رسول الله — أشهد أن محمدا رسول الله
Venez à la prière (2 fois) (à voix haute)	<i>Hayyalaççalâ</i> (2 fois)	حَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ حَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ
Venez au salut (2 fois) (à voix haute)	<i>Hayyalal Falâh</i> (2 fois)	حَيَّ عَلَى الْفَلَاحِ حَيَّ عَلَى الْفَلَاحِ
DIEU est Grand DIEU est Grand (à voix haute)	<i>Allâhou Akbarou Allâhou Akbar</i>	الله أكبر الله أكبر
Point de Divinité qu'Allah (à voix haute)	<i>Lâ ilâba illa llâh</i>	لا إله إلا الله

LE SECOND APPEL À LA PRIÈRE OU L'IQÂMA (الإِقَامَةُ)

I l se prononce au moment où on est prêt à accomplir la prière. Pratique traditionnelle (sounna) comme **Azan**, il doit être suivi immédiatement par la prière. On dit que **Sayyidina Abdallah Ibn Zaïd** (DIEU le Bénisse) Compagnon du Prophète a dit que l'Iqâmat est :

اللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ حَيَّ عَلَى
الصَّلَاةِ حَيَّ عَلَى الْفَلَاحِ قَدْ قَامَتِ الصَّلَاةُ اللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

Allabou Akbarou llâhou Akbar

Ach badou ane lâ ilâha illa llâh

Ach badou ana Mouhammadar Rasoûlou llâh

Hayyalaç'çalâti, Hayyâlal Falâh

Qade qâmatiç'çalatou Allâhou Akbarou Allâhou Akbar

Lâ ilâha illa llâh

DIEU est Grand (2 fois)

J'atteste qu'il n'y a de DIEU que DIEU

J'atteste que Mouhammad est le Messager de DIEU

Venez à la prière

Venez au salut, c'est l'heure de la prière

Allabou Akbar (2 fois) Lâ ilâha illa llâh

Le sentiment de la présence divine, à tout instant est un excellent soutien pour la conscience. Grâce à la prière, on devient scrupuleux. On acquiert de la force pour résister aux tentations et de la fermeté dans ce que l'on entreprend.

En effet, DIEU dit dans le Saint-Coran :

اَتْلُ مَا أُوحِيَ إِلَيْكَ مِنَ الْكِتَابِ وَأَقِمِ الصَّلَاةَ ۖ إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ
وَالْمُنْكَرِ

— *At'loû mâ oùhiya ileyka minal Kitâbi wa aqîmîç'çalâta innâç'çalâta tanbâ anil fab'châ-i wal mounkari (...)*

— *Récites ce qui t'est révélé du Livre. Accomplis strictement la prière, car la prière préserve des turpitudes et des actes blâmables. (sourate 29, verset 45)*

La prière rituelle musulmane telle qu'elle a été fixée par la Tradition, comporte trois attitudes :

✦ **La position debout**

✦ **L'inclination**

✦ **La prosternation**

Elle doit être faite consciencieusement.

A ce propos, **DIEU** dit dans le Saint-Coran :

فَوَيْلٌ لِلْمُصَلِّينَ ۖ الَّذِينَ هُمْ عَنْ صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٤﴾ الَّذِينَ هُمْ يُرَاءُونَ

— *Faway'loul lil mouçal'lina (4) Al'lezîna boume ane çalâtibime sâhoûna (5) Al'lezînahoume yourà'ouna (6)*

— *Malheur à ceux qui, pratiquant la prière (4) Négligent par distraction, l'heure de l'office (5) Qui la font par ostentation (6) (sourate 107, versets 4 à 6)*

LE TACHAHOUE

Dans le recueillement qui suit la deuxième prosternation ou première pause, on doit réciter des formules d'attestation et de salutation consacrées par la tradition.

Après la première pause, le **Tachahoude** est relativement court et s'exprime ainsi :

التَّحِيَّاتُ لِلَّهِ الرَّزَاقَاتُ لِلَّهِ الطَّيِّبَاتُ الصَّلَوَاتُ لِلَّهِ السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ
اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ ، السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللَّهِ الصَّالِحِينَ أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ
وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

— At'tahiyâtou Lillâb, az'zakîyâtou Lillâbi, at'tayyibâtouç'çalawâtou Lillâbi.

As'salâmou aleyka ay'youhan-Nabty'you, wa Rahmatoul'Lâbi wa Barakâtoubou.

As'salâmou aleynâ wa alâ ibâdil'Lâbiç-çâlibtna.

Ach'badou ane lâ ilâha illal'Lâb, wah'debou lâ charika Lab, wa ach'badou anna Mouhammadane Abdoubou
wa Rasoulouh.

— A DIEU s'adressent les Salutations, à DIEU sont destinées les oeuvres pïes, à DIEU sont exprimées les paroles agréables et les prières.

Que la Paix soit avec toi Ô Prophète, ainsi que la Miséricorde d'ALLAH et Ses Bénédiction.

Que la paix soit avec nous ainsi qu'avec les vertueux serviteurs de DIEU.

Je Témoinne qu'il n'y a d'autre divinité que DIEU, Unique et sans associé ; j'atteste que Mouhammad est Son Serviteur et Son Messenger.

Après la dernière prosternation ou phase finale de la prière, le Tachahoude s'exprime par la formule ci-dessus, complétée par la formule d'Attestation et de Salutation suivante, récitée comme la première à voix basse, l'index de la main droite légèrement soulevé en signe de Témoinage :

وَأَشْهَدُ أَنَّ الَّذِي جَاءَ بِهِ مُحَمَّدٌ حَقٌّ وَأَنَّ الْجَنَّةَ حَقٌّ وَأَنَّ النَّارَ حَقٌّ وَأَنَّ السَّاعَةَ آتِيَةٌ
لَا رَيْبَ فِيهَا وَأَنَّ اللَّهَ يَبْعَثُ مَنْ فِي الْقُبُورِ

— *Wa ach'badou annal'lezi djâ-a bibi Mouhammadoune Haqq, wa annal Djanna haqq, wa annan'Nâra haqq, wa annas'sâ-a-âtiyatoune lâ rayba fihâ, wa annal'Lâba yab'asou mane fil qoubotîri.*

— *J'atteste que ce que Mouhammad a apporté est vrai, que le Paradis est vrai, que l'Heure Ultime viendra indubitablement, que DIEU ressuscitera ceux qui sont dans les tombes.*

(Vous pouvez vous arrêter ici ou continuer avec la “*salâtou Ibrâhîma*”)

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ وَبَارِكْ
عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ فِي الْعَالَمِينَ إِنَّكَ
حَمِيدٌ مُجِيدٌ

— *Allâboumma çalli alâ Mouhammadine wa alâ âli Mouhammadine, kamâ çal'leyta alâ Ibrâhîma wa alâ âli Ibrâhîma. Wa Bârik alâ Mouhammadine wa alâ âli Mouhammadine, kamâ Bârakta alâ Ibrâhîma wa alâ âli Ibrâhîma, fil âlamîne, inneka Hamîdoun Madjîde.*

— *Ô Seigneur, accorde Ton Salut à Mouhammad ainsi qu'à la Famille de Mouhammad, comme Tu l'a accordé à Abraham ainsi qu'à la Famille d'Abraham. Et répand, Ô Seigneur, Tes Bénédiction sur Mouhammad ainsi que sur la Famille de Mouhammad*

comme Tu as répandu Tes Bénédictions sur Abraham ainsi que sur la Famille d'Abraham, dans les mondes, Tu es le Digne de Louange, le Très Glorieux.

LE RECUEILLEMENT MATINAL : AL-QOUNOÛT

Le **Qounoût** est une prière dite à voix basse lors de la seconde rakâ de Fadjr, après la récitation de la **Fâtiha** et d'une sourate.

اللَّهُمَّ إِنَّا نَسْتَغْفِرُكَ وَنُؤْمِنُ بِكَ وَتَوَكَّلُ عَلَيْكَ وَتَنِيَّ عَلَيْكَ وَتَرَكُ مِنْ
يَكْفُرُكَ اللَّهُمَّ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَلَكَ نُصَلِّي وَنَسْجُدُ وَإِلَيْكَ نَسْعَى وَنُخْفِدُ نَرْجُو رَحْمَتَكَ
وَنُخَافُ عَذَابَكَ إِنَّ عَذَابَكَ بِالْكَافِرِينَ مُلْحَقٌ

— Allâboumma innâ nasta bînouka wa nastagh'-firouka, wa nou'minou bika, wa natawak'kalou Aleyka, wa nousni Aleyka, wa nat'roukou mane yak'fourouka.

Allâboumma Iy'yâka na'boudou wa laka nouçal'li wa nasdjoudou, wa Ileyka nas'an, wa nab'fidou nardjoû Rabmataka wa nakbâfou azâbakal djid'da, inna azâbaka bil kâfirîna moul'bigoune.

— Ô Seigneur, nous implorons Ton Assistance et Ton Pardon, nous croyons en Toi et en Toi nous plaçons notre confiance, nous Te louons et nous nous écartons de quiconque se révolte contre Toi.

Ô Seigneur, c'est Toi que nous adorons et c'est à Toi que nous adressons nos prières, devant Toi nous nous prosternons, vers Toi s'orientent notre cheminement et nos élans ; nous espérons en Ta Miséricorde et craignons Ton Châtiment.

Ton Châtiment s'abattra, en vérité, sur les impies.

LA PRIERE DU VENDREDI

Elle est d'institution divine. En effet, **ALLAH (LSI)** dit dans le Saint-Coran :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا نُودِيَ لِلصَّلَاةِ مِنْ يَوْمِ الْجُمُعَةِ فَاسْعَوْا إِلَىٰ ذِكْرِ اللَّهِ وَذَرُوا
الْبَيْعَ ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ

— *Yâ ay'youbal'lezîna âmanou izâ nouûdiç'çalâti mine yawmil djoumou'ati fâ'as-hawi ilâ zikril'Lâbi wazaroûl bayha zâlikoum khayroul'lakoume ine kountoume ta'lamoûna.*

— *Ô vous qui croyez ! Lorsqu'on appelle à la prière du vendredi, hâtez-vous d'y aller pour invoquer DIEU. Cessez toute activité ; c'est dans votre intérêt, si vous saviez. (sourate 62, verset 9)*

La prière du vendredi a été recommandée aux musulmans pour leur permettre de se réunir au moins une fois par semaine, afin de discuter des affaires de la religion, et de la vie politique de la cité.

L'Imâm doit faire un discours traitant des sujets religieux et donner des explications de certains hadiths ou de certains faits d'actualité.

Après avoir pris son bain et fait ses ablutions, il est recommandé au croyant de s'habiller proprement et de se diriger vers la Mosquée.

LA PRIERE DES DEUX FETES CANONIQUES (ÇALÂTOUL ÎDEYNI)

صَلَاةُ الْعِيدَيْنِ

C'est une prière obligatoire traditionnelle qui doit être accomplie à l'aurore. Elle n'est précédée d'aucun appel (*Azâne*).

Elle comporte deux rakâs où la **FÂTIHA** est récitée à haute voix avec quelques sourates particulièrement recommandées :

- ❖ **sourate 87 (première rakâ)**
- ❖ **sourate 91 (deuxième rakâ)**

Au cours de la **première rakâ**, l'Imâm dit **7 fois le takbîr** (*Allâbou Akbar*), avant la récitation coranique, y compris le takbîr du commencement de la prière.

Il fait précéder la **seconde rakâ de 5 takbîr**, non compris celui qu'il doit dire en se relevant.

Après la seconde rakâ, il prononce le *tachaboud* et le salut final comme pour les prières ordinaires.

Il monte ensuite en chaire pour faire un prône, avant et au milieu duquel, il marque une pause en s'asseyant, comme pour la prière du vendredi.

PRIERE EN COURS DE VOYAGE : (çalâtous-safar) (صَلَاةُ السَّفَرِ)

Le fidèle qui effectue un long voyage peut écourter les prières canoniques, excepté le maghrîb (*timis* ou crépuscule), et les ramener à **2 rakâs chacune au lieu de 4**. Cette facilité est prévue pour celui qui voyage à pied ou sur monture.

Elle ne paraît valable de nos jours, car les moyens de transport et les conditions de vie ont totalement changés.

PRIERE EN CAS DE DANGER : (çalâtoul-khawf) (صَلَاةُ الْخَوْفِ)

En cas de péril, la prière est également écourtée et **ramenée de 4 à 2 rakâs** sauf celle du maghrîb (*timis* ou crépuscule).

PRIERE DES ECLIPSES : (çalâtoul-kousoûf et çalâtoul-khousoûf) (صَلَاةُ الْخُسُوفِ وَالْكَسُوفِ)

Elles invitent lorsqu'elles (éclipse de lune et éclipse du soleil) se produisent à des prières de louanges et de glorifications à **DIEU**.

a) - la prière du kousoûf ou éclipse de lune : Elle est recommandée et est identique aux prières surérogatoires. Elle est dite lorsque la lune disparaît entièrement ou en partie et consiste en **2 rakâs avec récitation à haute voix**. Elle n'est pas précédée d'appel ni assortie d'un prône.

b) - la prière du khousoûf ou éclipse du soleil :

Lorsqu'elle se produit, les fidèles doivent se rendre à la mosquée où l'Imâm commence, dès leur arrivée, l'office qui débute par la récitation du takbîr.

Il récite à voix basse l'une des **12 premières sourates du CORAN**, et s'incline. L'inclination dure, en principe, autant que la durée de la récitation de la sourate. Puis l'Imâm se relève en prononçant à haute voix : *"Sami'Allâhou liman hamidahou"* (Que DIEU entende celui qui le loue) et l'assistance prononce : *"Rabbanâ walakal'hamd"* (Ô Seigneur, à Toi la louange). Ensuite l'Imâm récite une sourate moins longue que la première, suivie d'une inclination d'une durée égale à celle de la récitation. Il se redresse ensuite, répète la formule précédente et se prosterne 2 fois.

Il se relève à nouveau, récite une sourate toujours moins longue, fait une inclination d'une durée analogue à celle de la récitation qu'il vient de faire, relève la tête, prononce la formule sus-indiquée, fait une récitation moins longue suivie d'une inclination moins longue également, se redresse, et se prosterne 2 fois et dit le tachahoud et le salut final.

Elle n'est pas non plus précédée d'un appel et ne comporte aucun prône.

LAVAGE MORTUAIRE (غَسْلُ الْمَيِّتِ)

Lorsqu'un musulman décède, il faut procéder, avant son enterrement et la prière mortuaire, au lavage de sa dépouille, sauf pour les individus suivants :

- l'enfant mort-né
- le martyr

Le Prophète (PSL) dit dans un hadith :

لَيَغْسِلَنَّ مَوْتَاكُمْ الْمَأْمُونُونَ

— *Li yab'sila mawtâkoun al ma'môûnôuna.*

— *Que celui qui lave nos morts soit pieux et intègre. (Rapporté par Ahmed)*

لَا تَغْسِلُوهُمْ فَإِنَّ كُلَّ جُرْحٍ أَوْ كُلَّ دَمٍ يَفُوحُ مِسْكَاً يَوْمَ الْقِيَامَةِ

— *Lâ tab'siloûboum fa inna koulla djour'hine aw koulla damine yafoûbou miskane yawmal Qiyâmati.*

— *résurrection, les blessures de leurs corps exhaleront du musc. (Rapporté par Bokhâri)*

COMMENT PROCEDER AU LAVAGE DU MORT ?

Si on procède au lavage du défunt en déversant de l'eau sur lui comme pour un bain, nous pouvons admettre que le lavage de sa dépouille a été faite mais cette pratique n'est pas recommandée.

Ainsi, pour procéder au lavage du défunt, il faudra agir de cette sorte :

- le défunt devra être placé sur un endroit élevé (monticule, table, etc...)
- le laveur doit être intègre et discret

PRATIQUE

- Le laveur exercera d'abord une pression (avec les paumes) sur le ventre du défunt afin d'évacuer les résidus intestinaux.
- Ensuite après avoir enroulé le chiffon propre sur sa main ou après avoir mis des gants, il formulera l'intention de procéder au lavage du défunt.
- Il lave les parties génitales du défunt ainsi que les endroits susceptibles de sécréter quelque mucosité. Ensuite de son chiffon ou de ses gants pour faire faire au défunt ses ablutions.
- Il lui lave ensuite tout le corps, de la tête aux pieds trois fois (3) et si trois lavages ne suffisent pas, il le portera à cinq (5) à l'eau claire...
- Au troisième ou cinquième lavage, il joindra à l'eau du savon ou des parfums.
- S'il s'agit d'une femme (morte) il faudra lui dénouer les tresses (si elle en a) avant de procéder au lavage. Après le lavage, il est recommandé de lui nouer les cheveux. C'est une pratique que le Prophète **Mouhammad (PSL)** avait recommandé pour sa fille.
- S'il n'y a pas d'eau pour laver le mort, alors il (le laveur) lui fera faire le tayamoune en lieu et place du lavage.

- Il est permis au mari de procéder au lavage de la dépouille de sa femme et vice versa.

En effet, le Prophète (PSL) a dit à sa femme Aïcha (RA) : “*Si tu décèdes avant moi, je procéderai moi-même au lavage de ta dépouille*”.

Alioune Abi Taleb (RA) avait lui-même lavé le corps de sa défunte **Fatima (RA)**, fille du Prophète (PSL).

LA PRIERE MORTUAIRE (صَلَاةُ الْجَنَازَةِ)

(çalâtoul-djanâza)

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ

— *Koullou nafsine zâ-ikbatoul mawti (...)*

— *Toute âme passera par la mort (...)* (**sourate 3, verset 185**)

Lorsqu'un fidèle agonise, il est recommandé de l'orienter vers la qibla, de lui lever l'index et de lui faire dire la profession de foi.

La femme qui a ses menstrues et les hommes en état d'impureté corporelle ne doivent pas l'approcher, sauf en cas de force majeure.

Il est bon qu'au moment où il rend le dernier soupir, on lise près de lui la **sourate Yâ-Sîne (sourate 36)**.

Les prières sur les dépouilles mortelles comportent une glorification de **DIEU (takbîr)**, près de la civière et une invocation (*dou'a*) en faveur du mort.

L'Imâm ou le fidèle chargé de cette prière se place au niveau du milieu du corps d'un homme décédé, à la hauteur des épaules pour une femme.

Il lève les mains en disant : “*Allâhou Akbar*” à haute voix à **4 reprises**, séparées par une pause consacrée à des formules invocatives dites à voix basse.

La quatrième est marquée d'un salut final prononcé à voix basse par l'officiant et l'assistance.

On ne prie pas sur les dépouilles mortelles des **martyrs**.

S'il y a plusieurs morts à enterrer en même temps, on adresse à **DIEU** une seule prière.

En cas de mutilation, on prie sur la majeure partie du corps qui subsiste.

Si le défunt est un enfant en bas âge, sa toilette mortuaire peut être assurée par une femme. Il n'y a pas lieu de laver, ni de prier sur le nouveau-né décédé sans avoir vagi.

On peut procéder également à la prière mortuaire d'un fidèle disparu en mer, ou dont la dépouille est non identifiée ou absente.

LA PRIERE D'EXALTATION DE DIEU (صَلَاةُ التَّسْبِيحِ)

(çalâtout-tasbih)

Cette prière dont la pratique a été recommandée par le Prophète **Mouhammad (PSL)** s'établit en **4 rakâs**, à toute heure du jour et de la nuit (sauf entre Aqr ou *takousan* et maghrîb ou *timis*), avec une salutation finale lorsqu'elle a lieu le jour et deux salutations finales dans le cas où elle est établie la nuit.

Le fidèle récite dans chaque rakâ :

- * Soubhânal'Lâhi
- * Wal Hamdou Lillâhi
- * Wa lâ ilâha illal'Lâhou
- * Wal'Lâhou Akbar

سُبْحَانَ اللَّهِ
وَالْحَمْدُ لِلَّهِ
وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ
وَاللَّهُ أَكْبَرُ

le Tout 75 fois, réparti comme suit :

- **15 fois** après la récitation de la **FÂTIHA** et d'une sourate de son choix
- **15 fois** pendant l'inclination (roukoû)

- **15 fois** après s'être relevé de l'inclination
- **10 fois** pendant la première prosternation (soudjoûd)
- **10 fois** après s'être relevé de la première prosternation
- **10 fois** pendant la deuxième prosternation

Et on se relève pour une autre rakâ.

Nous rappelons que si cette prière est faite de nuit, elle comporte deux salutations finales (après chaque 2 rakâs).

Si elle est faite de jour, il n'y a qu'une salutation finale (tachahoud après la deuxième rakâ).

Parlant du mérite de cette prière, le Prophète **Mouhammad (PSL)** déclara à son oncle **Al'Abbas Ibn' Abdel Mottalib** :

"Si tu établis cette prière, DIEU absout tous tes péchés : du premier au dernier, les anciens et les nouveaux, les volontaires et les involontaires, les secrets et les publics."



Ce document vous a été offert
par la Société **EXCAF** Editions.
Il ne peut en aucun cas être **VENDU**

كَيْفَ أَصَلِّي

★ COMMENT FAIRE LA PRIÈRE ★



1°) Se tenir debout - s'orienter vers la Qibla - se recueillir profondément et sincèrement et dire à haute voix le second appel (l'Iqamat).



2°) lever les deux mains, les doigts entièrement ouverts jusqu'à la hauteur des deux oreilles et dire : **اللَّهُ أَكْبَرُ**
Allâhou Akbar
(Je récite la Fâtila, puis une sourate)



3°) On fait un roukoû (inclination) en baissant la tête et le corps horizontalement penchés, sans plonger la tête dans le vide, posant les mains, les doigts sur les genoux, écartant les bras du corps, récitant un se baissent le Tekbir : **Allâhou Akbar** (1 fois puis 3 fois : **Soub-hânna rabjal azim wa bi hamdihî**)

اللَّهُ أَكْبَرُ أَمْرًا وَاحِدَةً ثُمَّ ثَلَاثَ مَرَّاتٍ
سُبْحَانَكَ يَا عَزِيزُ



4°) On lève la tête, on récite le Tasmih ainsi conçu : **"DIEU écoute celui qui le loue"** : **Sami-Allahou Ilmane hamidah** (**سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ**) puis on dit le Tahmid : **"O Mon DIEU / Notre Seigneur, à Toi la Louange"** : **Alla-humma Rabang wa Jakaî Hamd** (**اللَّهُمَّ رَبَّكَ الْحَمْدُ**). Le Tasmih n'est dit conjointement avec le Tahmid par le fidèle que lorsque celui-ci prie seul ; dans le cas contraire, à dit le Tahmid après seulement la prononciation du Tasmih par l'Imam et à voix basse.

★ COMMENT FAIRE LA PRIÈRE (ÉTAPES 5 À 7) ★



5°) Une prostration (Soudjoud) sans s'écarter la face contre terre, avoir : les genoux, les oreilles, les mains, le nez, le front touchant la terre en se baissant pour faire le Soudjoud, réciter le Takbîr : *Allâhou Akbar* et on récite dans le Soudjoud, le Tasbîh (Soub-hane Rahîm al-ah) Gloire à DIEU, l'Élevé.

سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى



6°) On relève la tête en disant : *Allâhou Akbar* (*الله أكبر*) DIEU est le plus Grand, dans cette position assise (entre les prosternations) le pied gauche sera replié sous la cuisse gauche, on place le pied droit en position verticale, la partie inférieure des oreilles reposant sur le sol.

N.B : On doit faire deux (2) fois le Soudjouds,



7°) On se relève directement sans prendre une position intermédiaire en s'appuyant sur les deux mains sans se rasseoir, puis se relever mais comme il vient d'être indiqué.

En se mettant debout, on récite le Takbîr (*Allâhou Akbar*) puis on récite la Fâtiha + une sourate ou un verset comme on l'a fait la première fois.

★ COMMENT FAIRE LA PRIÈRE (ÉTAPES 8 À 11) ★



8°) On fait un ruku' (Inclination) en tenant la tête et le corps horizontalement penchés, sans plonger la tête dans le vide, posant les mains, les doigts sur les genoux, écartant les bras du corps, résiliant en se balisant le Tektir : *Allâhou Akbar* (1 fois puis 3 fois : *Somb-hâna rabiyal Azim wa bi hamdiki*)

اللَّهُ أَكْبَرُ مَرَّةً وَاحِدَةً ثُمَّ ثَلَاثَ مَرَّاتٍ
سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ وَبِحَمْدِهِ



10°) On fait deux (2) fois le *Soudjoud*.



9°) On se relève droit debout.



11°) Dans cette posture on doit réciter le Tachahoud. Ce qu'il faut : mettre les deux mains sur les cuisses, fermer les doigts de la main droite et allonger l'index faisant face à son visage, étendre la main gauche sur la cuisse gauche sans la remuer, ni faire de geste indicateur avec elle.

★ SALUTATIONS FINALES DE LA PRIÈRE ★



Assalâmou Aleykoum

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ

(à droite)



Assalâmou Aleykoum

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ

(à gauche)

— N3 —

S'il s'agit d'une prière de 2 Rakas, la salutation finale est dite après le Tachahoud ; si la prière comporte 3 Rakas (*magrib ou Tims*) elle est dite après la 3^{ème} Raka.

Pour une prière de 4 Rakas, elle sera dite après le Tachahoud de la 4^{ème} Raka.